



DECLARATION LIMINAIRE DU CT DU 15/10/2020

Monsieur le directeur, le **Syndicat FO du CD de Melun** tenait à féliciter les agents qui ont été présents pendant la période estivale au détriment de leur vie de famille. Oui Monsieur, les agents ayant été contaminés au sein de l'établissement durant la période de confinement et qui étaient en vacances imposées sur cette même période ont perçu une maigre récompense.

Vos personnels, fatigués par la charge de travail et les heures effectuées durant la période estivale étaient présents pour assurer le service public. Ces mêmes agents que vous dénigrez et que vous ne mettez pas à l'honneur, vous permettent d'assouvir votre objectif sans entacher votre carrière.

Aujourd'hui, nous pouvons tous confirmer que les problèmes d'effectifs en détention pendant cette période estivale ne sont pas un problème de congés bonifieurs mais une mauvaise organisation de gestion des postes à couvrir.

Le **Syndicat FO du CD Melun** constate que l'établissement fonctionne comme un bateau sans capitaine. Pouvez vous nous dire si vous avez déjà quitté le navire en pleine tempête ?

Le bureau Local de Melun le 15/10/2020